

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	16	17

DATE DE LA CONVOCATION
28/03/2023

DELIBERATION N°
09/03.04.2023

**L'an deux mille vingt-trois
et le trois avril à 17h30**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans **LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – HOTEL DE VILLE – NEOULES** sous la présidence de **Monsieur Eric AUDIBERT**, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BONNET M. PERO M. VERAN	M. TONARELLI	C.C.C.V.	M. ROUX Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE Mme FERRARO Mme TERMES
			C.C.P.V.	M. GHINAMO M. GIACOMELLI M. PHILIBERT M. ROUSSELET M. VERCOUTRE	

Monsieur GUIOL André, Délégué Titulaire de la CAPV, donne son pouvoir à Monsieur AUDIBERT Eric, Président et Délégué Titulaire de la CAPV.

OBJET DE LA DELIBERATION :

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE AUX AVANCEMENTS DE GRADE

Sur le rapport de Monsieur le Président **EXPOSANT** :

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le Code général de la fonction publique,
VU le tableau des emplois,

CONSIDERANT que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

CONSIDERANT qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la prise en compte du glissement vieillesse technicité (GVT), il est envisagé de créer les postes de catégorie A et C correspondant inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant aux grades d'avancement.

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

APPROUVE les créations et suppressions de postes comme suit :

FILIERE CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	SUPPRESSION ANCIENS GRADES	NOMBRE	CREATION NOUVEAUX GRADES	FONCTIONS	DUREE	DATE DE CREATION
Technique Ingénieur territorial	A	Ingénieur principal territorial	1	Ingénieur hors classe territorial	Directeur exploitation	TC	01/05/2023
Technique Ingénieur territorial	A	Ingénieur territorial	1	Ingénieur principal territorial	Directeur général des services	TC	04/04/2023
Technique technicien territorial	B		1	Technicien territorial	Technicien de maintenance	TC	04/04/2023
Technique-Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique territorial	4	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3 Gardiens de quai et déchetterie 1 Coordinateur(t rrice) des consultants techniques	TC	01/05/2023
Technique-Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	6	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	4 Gardiens de quai et déchetterie 1 Agent technique 1 Chef d'équipe d'exploitation	TC	01/05/2023
Administrative-Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif territorial	1	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Responsable ISDND de Ginasservis	TC	01/05/2023
Administrative-Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1 Agent RS	TC	01/05/2023
Changement de filière par intégration directe :							
- Radiation adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe							
- Intégration dans le grade adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe							
Administrative-Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif territorial Principal de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1 Agent RS	TC	01/05/2023
Changement de statut (suite à réussite d'examen professionnel) :							
- Radiation CDI adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe							
- Création en vue de la stagiairisation adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe							
Technique-Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Agent de quai et déchetteries	TC	01/05/2023

APPROUVE la mise à jour des emplois suite aux avancements de grade pour l'année 2023,
MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence,
DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires aux budget 2023 et suivants.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

